

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT TEMPORAIRE- Classe 1A

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien: chaussée de la Hulpe 51-53 à 1180 Bruxelles  
Identité du demandeur: sprl Simply Better.  
Demeurant : chaussée de Tubize 483a à 1420 Braine-l'Alleud  
Objet de la demande: demande de permis temporaire de classe 1A  
Comprenant 4 rubriques : n° 55 1A – 88 4A – 104 A et 233  
Nature de l'activité principale : Exploitation d'un parking en plein air pour 285 places

**P.R.A.S.** Zone d'équipement d'intérêt collectif ou de service public et en espace structurant  
Zone forestière - ZICHEE

L'enquête publique se déroule **du 13/06/2016** **au 27/06/2016** **inclus.**

#### **POUR INFORMATION, CE DOSSIER NE PASSE PAS EN COMMISSION DE CONCERTATION**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et au Service de l'Urbanisme le mardi de 17h00 à 20h00 rue Auguste Danse 25 (rez-de-chaussée).

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenus au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.66.19.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par écrit, **en double exemplaire** au Collège des Bourgmestre et Échevins, à l'adresse suivante :

Administration communale d'UCCLE  
Service Environnement  
Place Jean Vander Elst, 29  
1180 Bruxelles

au plus tard **le 27/06/2016**

au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse 27 à 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

**Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier**

À Uccle, le 02/06/2016

La Secrétaire communale,  
Laurence Vaincel

Par le Collège  
L'Échevin de l'Environnement,  
Marc COOLS

Le Bourgmestre,  
Armand DE DECKER



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT - Classe 2

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien: avenue Jean et Pierre Carsoel 100 à 1180 Bruxelles

Identité du demandeur: ACP Ascona

Demeurant: avenue Jean et Pierre carsoel 100

Objet de la demande: Régularisation des installations existantes

Comprenant 3 rubriques n° 68 A, 40 A, 88 3A

Nature de l'activité principale: Exploitation d'un parking couvert pour 16 places

**P.R.A.S.:** zone d'habitation à prédominance résidentielle

L'enquête publique se déroule **du 13/06/2016** **au 27/06/2016** **inclus.**

**POUR INFORMATION, CE DOSSIER NE PASSE PAS EN COMMISSION DE CONCERTATION**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et au Service de l'Urbanisme le mardi de 17h00 à 20h00 rue Auguste Danse 25 (rez-de-chaussée).

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenus au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.66.19.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par écrit, **en double exemplaire** au Collège des Bourgmestre et Échevins, à l'adresse suivante :

Administration communale d'UCCLE  
Service Environnement  
Place Jean Vander Elst, 29  
1180 Bruxelles

au plus tard le 27/06/2016.

au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse 27 à 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

**Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier**

À Uccle, le 03/06/2016

La Secrétaire communale,  
Laurence Vaincel

Par le Collège  
L'Échevin de l'Environnement,  
Marc COOLS

Le Bourgmestre,  
Armand DE DECKER



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT - Classe 2

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien: Avenue des Hospices 162, 1180 Bruxelles  
Identité du demandeur: Nathalie Ulrich et People Partner S.P.R.L.  
Demeurant : Ancien Dieweg 42  
Objet de la demande: Nouvelle demande  
Comprenant 1 rubrique n° 131  
Nature de l'activité principale : Exploitation d'une station d'épuration

**P.R.A.S.:** zone d'habitation à prédominance résidentielle

L'enquête publique se déroule **du 13/06/2016** **au 27/06/2016** **inclus.**

**POUR INFORMATION, CE DOSSIER NE PASSE PAS EN COMMISSION DE CONCERTATION**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et au Service de l'Urbanisme le mardi de 17h00 à 20h00 rue Auguste Danse 25 (rez-de-chaussée).

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenus au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.66.19.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par écrit, **en double exemplaire** au Collège des Bourgmestres et Échevins, à l'adresse suivante :

Administration communale d'UCCLE  
Service Environnement  
Place Jean Vander Elst, 29  
1180 Bruxelles

au plus tard **le 27/06/2016**

au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse 27 à 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

**Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier**

À Uccle, le 30/05/2016

La Secrétaire communale,  
Laurence Vaincel

Par le Collège  
L'Échevin de l'Environnement,  
Marc COOLS

Le Bourgmestre,  
Armand DE DECKER





## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT de CLASSE 1B

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien: Rue Vanderkindere 195 - 207, 1180 Bruxelles

Identité du demandeur: sa Lambert.

Demeurant : Rue Vanderkindere de 197 à 201

Objet de la demande: Renouvellement

Comprenant 12 rubriques n° 40 B, 13 B, 150 B, 12 A, 80 B, 138 , 153 A, 71 A (2), 68 B, 88 4A, 40 A, 45 A

Nature de l'activité principale Demande de permis pour l'ensemble des installations situées aux n°195 à 207 de la rue Vanderkindere (suite au refus des deux PLP) : Exploitation d'un concessionnaire de véhicules (show-room, vente, atelier de réparation, carrosserie)

**P.R.A.S.:** zone d'habitation et liseré de noyau commercial

L'enquête publique se déroule **du 13/06/2016** **au 27/06/2016** **inclus.**

**La réunion de la Commission de Concertation est fixée au 07/09/2016** (heure à déterminer) en la salle de conseil sise 29, place Jean Vander Elst (1<sup>ère</sup> étage).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et au Service de l'Urbanisme le mardi de 17h00 à 20h00 rue Auguste Danse 25 (rez-de-chaussée).

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenus au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.66.19.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par écrit, **en double exemplaire** au Collège des Bourgmestre et Échevins, à l'adresse suivante :

Administration communale d'UCCLE  
Service Environnement  
Place Jean Vander Elst, 29  
1180 Bruxelles

au plus tard **le 27/06/2016**

au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Environnement.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut **demandeur par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à être entendu par la Commission de Concertation.**

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale. L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible sur demande, au service de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

**Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier**

À Uccle, le 02/06/2016

Par le Collège

La Secrétaire communale,

L'Échevin de l'Environnement,

Le Bourgmestre,

Laurence Vainsel

Marc COOLS

Armand DE DECKER

